

FICHE 4 SECURITE INCENDIE : REGISTRE DE SECURITE

TEXTES REGLEMENTAIRES



Code du travail : Article R 4227-39

Code de la Construction et de l'Habitation : Article R 123-51



OBLIGATIONS

Présent dans tous les ERP, il contient l'ensemble des informations relatives à la sécurité incendie dans l'établissement permettant ainsi d'assurer la traçabilité des différents contrôles et vérifications périodiques auxquels doivent satisfaire le matériel et les installations.

Il doit être tenu à jour en permanence, chaque technicien qui intervient dans l'établissement doit fournir un résumé des travaux effectués pendant l'intervention avec sa signature pour le ranger dans ce registre.

Liste exhaustive des éléments qui doivent y être classés :

- Contrôles et observations de la commission de sécurité,
- Adresses et numéros de téléphone utiles,
- Consignes générales et particulières en cas d'incendie et d'évacuation avec les personnes en charge et la déclaration d'effectif maximal par niveau,
- Plan d'intervention,
- Formations suivies par le personnel,
- Equipements de lutte contre l'incendie et installations concourant à la sécurité localisés sur un plan de masse,
- Comptes rendus datés des exercices pratiques d'évacuation,
- Contrats et opérations de maintenance des installations signées par les intervenants,
- Rapports d'interventions de tous les prestataires signés par les intervenants : techniciens compétents et bureaux de contrôle,
- Travaux réalisés et attestations correspondantes.

REGISTRE DE SECURITE

SOMMAIRE

1 – AIDE MEMOIRE : numéros utiles

2 – FICHE D'IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT : catégorisation, plans

3 – FICHE DE RECENSEMENT : listes du personnel, des élèves, composition de l'équipe de sécurité

4 – CONSIGNES DE SECURITE : résumé, plans d'évacuation et d'intervention

5 – DIAGNOSTIC SECURITE

6 – FORMATIONS DU PERSONNEL : supports, attestations

7 – EXERCICES D'EVACUATION : comptes rendus, remédiations

8 – CONTROLES ET VERIFICATIONS DES INSTALLATIONS : contrats, plans de localisation des éléments, factures, rapports, émargements des techniciens...

- Installations électriques
- Equipements spécifiques
- Matériel incendie : plan de localisation, récapitulatif du parc, factures,

9 – PROCES VERBAUX DE LA COMMISSION DE SECURITE

10 – HISTORIQUE DES EVENEMENTS : travaux, faits divers, anomalies

REGISTRE DE SECURITE

NUMEROS UTILES

NUMEROS D'URGENCES :

15

Samu

17

Police
Gendarmerie

18

Pompiers

112

Toutes
urgences

NUMEROS UTILES :

- Urgence académique : 02 97 01 86 80 (signalement des faits graves)
- Correspondant sécurité DASEN : M. Dominique POTVIN - Tel : 06 47 47 02 52
Mail : Dominique.potvin@ac-rennes.fr
- Cabinet DSDEN :
- IEN de circonscription :
- Infirmière scolaire :
- Police municipale :
- Gendarme référent :
- Mairie :
- Préfecture :
- Ambulance :
- Hôpital :
- Centre antipoison :
- Fournisseur d'électricité :
- Fournisseur de gaz naturel :
- Service des eaux :

REGISTRE DE SECURITE

FICHE IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Téléphone :

Numéro RNE :

Classement ERP :

Type :

Catégorie : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} 4^{ème} 5^{ème}

Effectif :

Nom du chef d'établissement :

Personnel :

Elèves :

Total :

Nombre de classes :

Composition du bâti :

Nombre de bâtiments :

Locaux spécifiques : Gymnase Cantine Internat

Ateliers

Autres

Précisez :

Nombre de niveaux dans le ou les bâtiment(s) (y compris sous-sol) :

LISTE DES INTERVENANTS EXTERIEURS REGULIERS

NOM	PRENOM	DOMAINE D'INTERVENTION	JOUR(S) DE PRESENCE

COMPOSITION DE L'EQUIPE DE SECURITE

NOM	PRENOM	POSTE HABITUEL	ROLE

LISTE DES PERSONNES PORTEUSE D'UN HANDICAP

NOM	TYPE DE HANDICAP	LOCALISATION	NOM DE LA PERSONNE EN CHARGE

REGISTRE DE SECURITE

CONSIGNES DE SECURITE

Dès la découverte d'un foyer d'incendie

- 1 **DECLENCHER L'ALARME** 
- 2 **PRÉVENIR LE CHEF D'ETABLISSEMENT OU RESPONSABLE SECURITE** 
- 2a **LE RESPONSABLE SECURITE APPELLE LES POMPIERS** 
- 2b **LE RESPONSABLE SECURITE PREVIENT LA PERSONNE EN CHARGE DE FERMER LES VANNES D'ARRIVEE DES FLUIDES** 
- 3 **SI POSSIBLE ESSAYER DE MAITRISER LE FOYER AVEC UN EXTINCTEUR** 
- 4 **FAIRE ÉVACUER EN DIRECTION DU POINT DE RASSEMBLEMENT** 
- 4a **PRENDRE EN CHARGE LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP** 
- 4b **AVANT DE QUITTER LES LIEUX**
 - Fermer fenêtres et portes mais pas à clé
 - S'assurer qu'il n'y a plus personne dans les locaux
- 4c **DANS LA FUMÉE, SE BAISSER** 
- 4d **NE JAMAIS REVENIR EN ARRIÈRE, sauf sur ordre** 
- 5 **S'ASSURER QUE L'APPEL EST FAIT** 